

Annexe 3 : Matrices des Résultats

MATRICE DES RESULTATS DE L'UNDAF -EFFET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Priorités et objectifs nationaux	Axe provisoire du DSRP : Axe 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance
OMD 3 et 8 : Promotion du genre, autonomisation des femmes (3) ; partenariat mondial pour le développement (8)	
Effet de l'UNDAF : D'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des Droits de l'Homme.	
Indicateurs Effet UNDAF : ▪ Niveau de l'indice de sécurité	

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en millier USD)
1. Les personnes privées arbitrairement de leurs biens en récupèrent la pleine jouissance ou obtiennent une compensation	1.1 Les lois sur la propriété et le domaine foncier rural sont mieux connues (OHCHR, FAO)	Sensibilisation, Atelier de formation (OHCHR) Appui à la délimitation des terroirs agricoles (FAO)	MJDH : Coordination du processus de naturalisation MI : Coordination du processus d'identification et autres actes de l'Etat Civil MSVG : Coordination de la politique pour les PDIs	Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/10 FAO : 25/0
	1.2 Des comités locaux de restitution des biens sont établis (UNHCR)	Renforcement des capacités des collectivités locales à mettre en place des Comités locaux de restitution de propriété (UNHCR)	MINRRI : Coordination de la politique nationale pour la réconciliation IRC, CARE, NRC, LIDHO et MIDH : mise en œuvre	Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 20/0
	1.3 Les capacités institutionnelles nationales et locales en matière de résolution des conflits de propriété et de restitution des biens sont	Organisation des ateliers de formation (OHCHR) Appui à la mise en place des Comités de restitution, fourniture de biens et équipements pour aider à la résolution des conflits de	Gouvernement Ivoirien, UE, BM : Financement	Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD: 300/1,000

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en millier USD)
	renforcées (OHCHR, UNHCR, PNUD, IOM)	propriété/restitutions des biens confisqués (UNHCR) Organisation de séminaires sur les conflits fonciers; renforcement des capacités en matière de suivi-évaluation, appui aux méthodes traditionnelles de résolution des conflits (PNUD) Appui à la définition d'une politique et à la mise en place d'un programme d'indemnisation avec effet durable sur la cohésion sociale (IOM)		OHCHR : en nature UNHCR: 40/0 IOM : 0/200
2. Les personnes résidant sur le territoire national jouissent pleinement de la personnalité juridique	2.1 Les lois relatives à l'identification et la nationalité sont mieux connues par l'ensemble de la population (UNHCR, UNICEF)	Appui à la divulgation des lois sur l'identification et la nationalité (UNHCR) Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale (UNICEF)	MJDH : Coordination du processus de naturalisation MI : Coordination du processus d'identification et autres actes de l'Etat Civil MAE (SAARA) : Coordination de la politique en matière d'apatridie MSVG : Coordination de la politique pour les PDIs Réseau des Femmes Parlementaires et Ministres : Appui à la vulgarisation des lois MPD (INS) : Collecte, gestion et analyse des données sur la population NRC, San' Egidio, SAGEM : Mise en œuvre UE, BM, USAID, BM, OFDA, ONUCI-Civil Affaires : financement	Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 80/0 UNICEF : 1,000/0
	2.2 Les personnes sans documents administratifs bénéficient du conseil et de l'assistance juridique (UNHCR)	Assistance et conseil juridiques pour l'obtention des documents juridiques (UNHCR)		Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 100/0
	2.3 Les registres d'Etat Civil sont reconstitués et modernisés et les services ont les capacités pour permettre un accès équitable (UNOPS, UNICEF, UNFPA, UNHCR)	Appui aux institutions nationales et locales pour la reconstitution et la modernisation de l'état civil (UNICEF, UNFPA, UNHCR) Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale et offre de services et plaidoyer pour l'adoption de mesures transitoires concernant les enfants de plus de 3 mois (UNICEF) Participer aux fouilles, à la reconstitution et à l'informatisation de la base des données de l'état civil (UNOPS)		Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 50/0 UNICEF 280/0 UNOPS : 11,000/0 UNFPA : 500/1,000
	2.4 Les personnes n'ayant pas de pièces d'identité sont estimées et documentées (UNFPA)	Assistance technique aux institutions pour l'évaluation de l'effectif de personnes sans documents et aide aux personnes concernées à disposer de papiers (UNFPA)		Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 50/0

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en millier USD)
	2.5 Toutes les naissances sont enregistrées (UNHCR, UNICEF)	Sensibilisation de la communauté en faveur de la déclaration des naissances ; Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale et d'offres des services, plaidoyer pour la mobilisation des ressources (UNICEF) Sensibilisation des populations réfugiées, rapatriées et PDI en faveur de la déclaration des naissances (UNHCR)		Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 140 /560 UNHCR : 35/0
3. Les communautés affectées par la crise recommencent à vivre et travailler ensemble	3.1 Les différentes communautés participent à la réhabilitation ou à la construction des infrastructures socio-économiques de base. (PNUD, UNHCR, OIM)	Mise en œuvre des microprojets et QIPs en faveur des groupements jeunes à Abidjan afin de les encourager à la cohabitation (OIM) ; Mise en œuvre des QIPs en faveur des communautés d'accueil des réfugiés, rapatriés et PDI afin de les encourager à la cohabitation. Renforcement des capacités opérationnelles et humaines (PNUD)	MSVG : Coordination et mise en œuvre de la politique pour les PDI MFFAS : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la femme et de la famille et la protection des enfants MINRRI : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale pour la réconciliation MRR : Coordination de la politique nationale pour la reconstruction et réinsertion	Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 1,200/0 PAM : 0/1,212 UNHCR : 700/0 OIM : 0/1200
	3.2 La culture et l'éducation pour la paix sont renforcées (OHCHR, UNHCR, UNESCO)	Sensibilisation et formation sur la culture et l'éducation pour la paix en faveur des Clubs des droits de l'homme, des associations scolaires et estudiantines, les ONG des Droits de l'Homme, les communautés en conflit (OHCHR) Sensibilisation et formation sur la culture et l'éducation pour la paix en faveur des populations réfugiées, rapatriées, PDI populations et établissements scolaires primaires des zones d'accueil (UNHCR) Généralisation du Programme d'Education pour la Paix et la Tolérance (UNESCO)	MFPE, MFFAS : Coordination des activités de lutte contre la traite des enfants (CNLTTE) Ministère du Travail : Coordination des activités de lutte contre la traite des enfants PNRRC : Coordination CNPRA : Coordination du redéploiement de l'administration MEN : Coordination de la politique nationale pour l'éducation a la paix, la citoyenneté et les droits de l'homme	Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/40 UNHCR : 10/0 UNESCO : 7/0
	3.3 Un mécanisme de surveillance et de protection des Droits de l'Homme est opérationnel (OHCHR, UNIFEM)	Appui logistiques et financier aux organisations nationales des droits de l'homme et aux populations à la mise en place de mécanismes d'alerte et de surveillance de la violation des	ONG ivoiriennes : ASA, ASAPSU, CARITAS, MUDESSA : exécution ONG internationales : IRC, NRC,	Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/30

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en millier USD)
		droits de l'homme (Observatoires, Réseaux des ONG) (OHCHR) Appui à l'intégration de la question de l'égalité de genre dans le mécanisme de surveillance (UNIFEM)	DRC, SFCG, CARE International, SC-UK, SC-SWE, Solidarités: Mise en œuvre	UNIFEM : 0/20
	3.4 Des comités locaux de paix / protection sont fonctionnels (UNICEF, PNUD, OIM, UNHCR)	Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale (UNICEF) Renforcement des mécanismes et outils de consolidation de la cohésion sociale (PNUD, UNHCR, OIM) Appui à la négociation, médiation et organisation de cérémonies de réconciliation (PNUD/IOM)		Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 20/80 PNUD : 300/200 OIM : 130/400 UNHCR : 0/0
4. Les personnes et les biens circulent librement et en sécurité sur l'étendue du territoire national	4.1 Les communautés sont sensibilisées contre l'utilisation illicite des armes (PNUD)	Appui à la campagne nationale de sensibilisation sur les abus et dangers de l'utilisation des armes légères et de petit calibre (PNUD)	MJDH : Coordination du processus de naturalisation MI : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale de sécurité, de la traite et la migration	Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 700/1000
	4.2 Le monitoring des Droits de l'Homme est assuré (OHCHR, UNICEF, IOM)	Formation des équipes de monitoring (OHCHR) Monitoring des droits des E/F est assuré conformément aux instruments internationaux (UNICEF) Lutte contre la traite des enfants et renforcement des capacités du gouvernement pour la définition et la mise en œuvre de politiques migratoires (IOM)	MD/CCI : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale de sécurité MFPE, MFFAS : Coordination des actions de lutte contre la traite des enfants (CNLTTE) MEMPD, MAE, MI : Mise en place des politiques migratoires	Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 10/40 OHCHR : 0/20 IOM : 50/500 IOM : 139/400
	4.3 Les communautés et les forces de sécurité sont sensibilisées sur les Droits de l'Homme (OHCHR, UNHCR)	Sensibilisation et formation sur les droits de l'homme à l'attention des communautés, des forces de l'ordre (OHCHR) Sensibilisation et formation sur les droits des réfugiés, rapatriés et les PDIs (UNHCR)	CNALPC : Coordination de la politique nationale sur les armes légères Japon, UE, USAID, BAD, BM, ADM : financement Ministère de la Défense, ONUCI/Etat de droit, UNPOL	Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/40 UNHCR : 125/0
	4.4. Les principes républicains et les standards internationaux sont mieux	Sensibilisation et formations sur les standards internationaux relatifs aux principes de base		Ressources ordinaires/

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en millier USD)
	connus dans l'armée (PNUD, OHCHR)	sur le recours à la force et l'usage des armes à feu (OHCHR) Appui au CCI dans le cadre de la refondation et de la restructuration des forces de défense et de sécurité (PNUD)		mobilisables OHCHR : 0/75 PNUD : 0/1,200

Mécanismes de coordination et modalités des programmes :

- Trois groupes de travail ad hoc (task force) seront établis au sein du Groupe thématiques Consolidation de la paix et Cohésion sociale pour aider à atteindre les objectifs fixes. Le Groupe thématique aura un plan de travail, lequel permettra au Groupe UNDAF suivi et évaluation de mesurer les progrès réalisés dans le domaine de la consolidation de la paix.

MATRICE DES RESULTATS DE L'UNDAF – EFFET GOUVERNANCE

<u>Priorités et objectifs nationaux</u>	Axes provisoire du DSRP : Axe 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance Axe 5 : Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire
OMD 3 : Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes OMD 8 : Partenariat mondial pour le développement <u>Effet UNDAF</u> : D'ici 2013, les institutions nationales et locales ainsi que les organisations de la société civile sont restaurées sur le territoire national et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme <u>Indicateur Effet UNDAF</u> : ▪ Proportion de la population ayant recours aux institutions nationales et à la société civile pour la satisfaction des ses besoins et pour faire valoir ses droits	

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
1-L'administration publique ivoirienne est plus efficace, transparente et responsable	1.1 Les capacités des institutions de l'Etat, sont valorisées et renforcées, notamment en matière de prospective, de planification et de contrôle, pour optimiser leur participation dans les processus de développement (PNUD, ONUSIDA)	Renforcement des capacités des MEMPD et du MEF en matière de planification stratégique et prospectifs (PNUD, ONUSIDA) Renforcement de la fonction de contrôle par les MEMPD et MEF (PNUD) Renforcement de capacités à la conduite de la revue des dépenses de lutte contre le sida (NASA) et d'élaboration des politiques sur le VIH (ONUSIDA)	MEMPD/ SNRCG/Primature/ MEF/ Ministère de la Fonction Publique/ Présidence (Inspection Générale d'Etat) : S'assurer de la prise en compte des priorités stratégiques, de la coordination et de la cohérence des actions, du suivi-évaluation CBO, OSC, Associations de consommateurs, LIDHO, MIDH : Sensibiliser/mobiliser les citoyens pour favoriser leur implication et assurer un contrôle qualité	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 600/0 ONUSIDA : 75/75
	1.2 Les capacités en planification et en analyse des politiques publiques au sein des ministères sociaux sont renforcées (PNUD, UNICEF)	Renforcement des capacités en planification et en analyse des politiques publiques des corps des ministères sociaux (UNICEF, PNUD)		
2. Les processus	2.1 Les capacités nationales en matière	Assistance au Gouvernement dans les	CEI : Observation des processus	Ressources

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
électorales sont participatives et démocratiques	de gestion des processus électoraux sont renforcées pour contribuer à des élections pacifiées et conformes aux standards internationaux (PNUD, UNIFEM, UNOPS)	<p>processus électoraux en matière d'organisation, de mobilisation de ressources, et de respect des standards internationaux (PNUD)</p> <p>Appui au gouvernement, à la CEI et aux organisations de la société civile, pour améliorer l'intégration du genre dans les processus électoraux (PNUD, UNIFEM)</p> <p>Assistance au Gouvernement pour l'organisation et la sécurisation d'élections libres et transparentes (UNIFEM)</p> <p>Assistance au Gouvernement pour faciliter l'achat et le transport du matériel électoral (UNOPS)</p>	électorales CNSI, Présidence, Primature, MI, MD, MEF, MINFAS, Ministère de la Justice Ministère de la réconciliation, CES, FDRP: veiller au bon déroulement des processus ; élaborer et mettre en œuvre des mécanismes ; renforcement des capacités nationales pour des élections justes et transparentes INS : Appui technique en matière de statistiques électorales Division électorale / Division genre ONUCI : Appui technique et renforcement des capacités des différents acteurs, notamment pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du CS du SNU Partis politiques : veiller à la participation des partis concernés et à l'application du code de bonne conduite des PP adopté en avril 2008 Ministère de la Communication/ CICG/ Réseaux de médias : concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication en vue des favoriser des élections libres et transparentes Communication/ONUCI : appui technique à la stratégie nationale, formation des médias, mise à	ordinaires/mobilisables PNUD : 250/8,000 UNOPS : 0/5,000 UNIFEM : 200/0
	2.2 Les capacités de participation au processus démocratique des populations et des médias sont renforcées pour contribuer à des élections justes et transparentes (PNUD)	Appui à la communication gouvernementale et aux médias pour accompagner les processus électoraux (PNUD)		Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
			<p>disposition d'ONUFI-FM, de matériel et supports d'information</p> <p>OSC, Organisations de promotion des intérêts féminins, collectifs des chefs religieux: mobiliser des ressources, appuyer le plaidoyer, la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la résolution 1325</p>	
<p>3. Les institutions démocratiques (aux plans législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants du respect des droits fondamentaux</p>	<p>3.1. Le dispositif institutionnel de protection, de sûreté, et de promotion des droits humains est renforcé, conformément aux standards internationaux, en tenant compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, et des groupes avec les besoins spécifiques (PNUD, UNFPA, OHCHR, ONUSIDA)</p>	<p>Appui au Ministère de la justice et des droits de l'homme et au Ministère de la Famille et des Affaires Sociales pour l'élaboration et l'adoption du code de la famille (UNFPA)</p> <p>Appui technique au Ministère de la Justice et des droits de l'homme pour la formulation du plan national sur les Droits de l'homme en conformité aux principes de Paris ; Renforcement des capacités de la Commission Nationale des droits de l'homme (OHCHR)</p> <p>Renforcement des capacités du personnel judiciaire et appui à la révision des textes et procédures en appui à la réforme du secteur (OHCHR, PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités du Ministère des Affaires Etrangères et MI en vue d'une meilleure prise en compte des droits de réfugiés et apatrides (UNHCR)</p> <p>Renforcement des capacités nationales en matière d'adoption, de mise en œuvre et de révision de lois sur la protection des droits</p>	<p>Présidence/Parlement : assurer un environnement favorable à la réforme du système judiciaire</p> <p>Primature/MI/MD: Leadership institutionnel en vue d'une meilleure prise en compte des droits de réfugiés et apatrides</p> <p>Ministère de la Justice et des droits de l'homme : Leadership institutionnel du programme national de réforme et modernisation de la justice, production de documents de référence</p> <p>MFFAS : veiller à la prise en compte appropriée des aspects de la justice</p> <p>ONG, LIDHO, MIDH, FISU, communautés de base : mobiliser des ressources, formuler des programmes et assurer le plaidoyer et la formation en Droits de l'homme</p> <p>OLPED : Plaidoyer en faveur de l'éthique des médias</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>UNFPA : 300 /0</p> <p>PNUD : 50/0</p> <p>OHCHR : 0/160</p> <p>ONUSIDA : 50/0</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
		des personnes infectées et affectées par le VIH (ONUSIDA)	<p>Commission Nationale des Droits de l'homme : veiller à promouvoir les DH en conformité avec les standards internationaux</p> <p>ONU-CI-Etat de Droit: Appui à la mise en œuvre d'un plan d'action national contre les violences sexuelles ; volet sur la justice juvénile du projet d'appui à la réforme et modernisation du système judiciaire et pénitentiaire</p> <p>UNPOL : Appui au renforcement de capacités des agents de sécurité municipale</p> <p>ONU-CI Protection de l'Enfance : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale des Enfants Affectés par le Conflit Armé ; Installation et appui au fonctionnement de Structures de Protection de l'Enfance au sein des communautés et des Forces et Groupes armés ; Renforcement des capacités des services de police et de gendarmerie et de la société civile en protection de l'enfance</p> <p>UE: contribuer par des financements</p>	
3.2. Les services judiciaires fonctionnent plus efficacement sur toute l'étendue du territoire national (PNUD, UNICEF)	Appui matériel, financier et à la formation des services judiciaires à travers le pays (PNUD) Appui aux standards internationaux en matière de justice juvénile (UNICEF)	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0 UNICEF : 0/40,000		
3.3. Des mécanismes garants d'une justice et d'une sécurité plus indépendantes, plus efficaces et plus transparentes, fondées sur la séparation des pouvoirs, sont renforcés ou créés (PNUD)	Appui au renforcement technique et institutionnel des organes de surveillance en matière de justice, sécurité et de droits de l'homme et appui à la mise place d'un observatoire de la délinquance et de la Sécurité (PNUD)	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 450/0		
3.4. Le cadre légal et réglementaire de la justice et de la sécurité est mis en cohérence avec les instruments internationaux de protection et de défense des droits de l'homme, et leur diffusion est assurée (PNUD, OHCHR, UNICEF, BIT, UNIFEM)	Appui au recensement, à la vulgarisation auprès des populations des textes légaux et juridiques (accords, conventions) (PNUD, OHCHR, UNICEF, UNIFEM) Renforcement des capacités des Organisations de Travailleurs et des Organisations d'Employeur pour une plus grande implication dans l'élaboration des cadres légaux et réglementaire ; Appui à la mise en place d'un cadre de concertation tripartite (gouvernement, Organisations de travailleurs, Organisation d'Employeurs) (BIT)	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0 UNIFEM : 50/0 BIT : 25/80 UNICEF : 25/0 OHCHR : 0/50		
3.5 Les capacités de la société civile en général et des ONG des droits de l'homme en particulier sont renforcées en vue de promouvoir et protéger les droits de l'homme (OHCHR, PNUD)	Installation et appui au fonctionnement des clubs de droits de l'homme dans les écoles, (OHCHR) Installation et appui au fonctionnement de cellules civiles pour sécurité (PNUD) Appui technique à la mise en place de Centres de ressources pour la promotion des droits de l'homme dans 9 régions de la	Ressources ordinaires/mobilisables OHCHR : 0/200 PNUD : 50/0		

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
	3.6 Les conditions dans les lieux de détention (maisons d'arrêt et de correction, commissariats et préfectures de police et/ou de gendarmerie, centres d'observation) sont améliorées (ONUCI/Etat de droit, PNUD, UNICEF)	<p>Côte d'Ivoire (OHCHR)</p> <p>Appui à l'administration pénitentiaire ivoirienne ; Renforcement des capacités de prévention de l'insécurité en milieu urbain (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire et des services de sécurité (UNICEF, PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, (UNICEF)</p> <p>Plaidoyer pour l'amélioration des conditions de détention auprès du ministère de la justice (OHCHR)</p>		<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>PNUD : 50/0</p> <p>UNICEF : 200/0</p>
4. La décentralisation et le développement local sont plus opérationnels	4.1. La loi sur le transfert des compétences est opérationnalisée (PNUD)	Appui à l'opérationnalisation du cadre institutionnel de la décentralisation (PNUD)	<p>MI, MEMPD, MEF, SNRCG, Primature, FDFP, Collectivités locales et décentralisées et déconcentrées : Assurer un environnement national favorable à l'opérationnalisation de la décentralisation</p> <p>Ministère de la Communication CICG/ Réseaux de médias : concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le développement et les OMD</p> <p>Collectivités locales décentralisées et déconcentrées et organisations de défense des Droits de l'Homme : Assurer un environnement local favorable à la fourniture des services de base, mobiliser les communautés, mettre en œuvre des processus</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>PNUD : 700/0</p>
	4.2. Les capacités opérationnelles des collectivités locales et de leurs faïtières sont améliorées (PNUD, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA)	<p>Renforcement institutionnel des faïtières et formation des élus des collectivités locales ; Appui à la coopération décentralisée et au emploi de l'épargne des diasporas (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des structures décentralisées en matière de planification sociale ; Mise en place de bases de données pour faciliter la planification et le suivi évaluation (UNICEF)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des collectivités décentralisées en matière de planification et de mise en œuvre de la lutte contre le sida (ONUSIDA)</p>		<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>PNUD : 200/0</p> <p>UNICEF : 100/0</p> <p>UNFPA : 400 /500</p> <p>ONUSIDA : 150/0</p>
	4.3. L'opérationnalisation des	Appui à l'opérationnalisation des		<p>Ressources</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
	mécanismes de financement de la décentralisation et du développement local est effective (PNUD)	mécanismes de financement de la décentralisation (PNUD)	<p>décisionnels et de planification participative locale, mobiliser des ressources pour le développement de leurs collectivités</p> <p>ONU CI/Division Information : Appui technique à la stratégie nationale, formation des médias, mise à disposition d'ONU CI-FM, de matériel et supports d'information</p> <p>Ambassades : Faciliter les partenariats favorables à l'opérationnalisation de la décentralisation par des ressources humaines, techniques, matérielles</p>	ordinaires/mobilisables PNUD : 50 /0
	4.4 La participation inclusive de toutes les catégories de population, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de prise de décision est améliorée (PNUD, UNICEF, UNFPA)	<p>Appui à la vulgarisation des processus de planification locale participative (PNUD, UNICEF, UNFPA)</p> <p>Renforcement des capacités des femmes élues locales (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des jeunes en matière de participation (UNICEF)</p>		Ressources ordinaires/mobilisables UNFPA : 300/0 PNUD : 300/0 UNICEF : 57/0
	4.5. Les organisations de la société civile, notamment les ONG disposent d'un statut et sont renforcées, en particulier les capacités humaines, pour une participation plus citoyenne aux processus de développement (PNUD, UNIFEM, UNFPA)	<p>Appui à la définition d'un statut des ONG et renforcement des capacités des organisations de la société civile (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des ONGs de promotion des droits féminins et groupes de femmes, pour une meilleure participation citoyenne (PNUD, UNFPA, UNIFEM)</p>		Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/0 UNFPA : 300 /500 UNIFEM : 600
	4.6 Les médias sont renforcés pour une participation plus responsable et plus professionnelle, afin de contribuer à une communication plus citoyenne, en s'appuyant notamment sur les NTIC (UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA, ONUSIDA)	<p>Renforcement des capacités des médias et appui à la communication gouvernementale, (UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA)</p> <p>Appui à la promotion et au développement de centres multimédias et radios communautaires (UNESCO, PNUD, UNFPA)</p> <p>Appui au renforcement de capacités des ressources humaines du réseau ivoirien de médias contre le sida, et Cellule des femmes de médias contre le sida (ONUSIDA)</p>		Ressources ordinaires/mobilisables UNICEF : 50/0 PNUD : 50 /0 UNFPA : 500 /500 UNESCO : 30 /0 ONUSIDA : 75/75
5. L'égalité des sexes et les droits	5.1 Les cadres institutionnels et les politiques nationales tiennent mieux	Appui institutionnel et renforcement des capacités du MINFAS/DEPFG, notamment	Présidence, Primature, collectivités locales décentralisées et	Ressources ordinaires/mobilisables

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
<p>fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux et locaux</p>	<p>compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé (UNFPA, PNUD, UNIFEM, BIT)</p>	<p>aux cellules sectorielles genre (formation pour la prise en compte du genre dans les politiques sectorielles, et budgétisation sensible au genre) dans les ministères, institutions, collectivités décentralisées et dans le privé (UNFPA, PNUD, UNIFEM)</p> <p>Appui à la cellule genre du Ministère de la Justice en matière de plaidoyer et de révision des textes de lois discriminatoires à l'égard des femmes pour les harmoniser avec les instruments internationaux (UNIFEM, UNFPA)</p> <p>Appui au MFFAS/DEPG/cellule genre du Ministère de l'Economie pour la prise en compte de la budgétisation selon le genre au niveau national (PNUD)</p> <p>Appui à la mise en place de mécanisme de coordination des intervenants en matière de genre et de suivi des engagements nationaux et internationaux (UNIFEM, PNUD)</p> <p>Appui au développement d'indicateurs sensibles au genre (PNUD, UNIFEM, UNFPA, BIT)</p> <p>Appui au MINFAS/DEPG pour l'adoption et la mise en œuvre de la politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre et la création d'un observatoire national sur le genre et la famille (UNFPA, UNIFEM, PNUD, BIT)</p> <p>Appui à la mise en œuvre du plan d'action national de la Résolution 1325 du Conseil de</p>	<p>déconcentrées : Assurer un environnement favorable à la prise en compte du genre par l'adoption de textes et l'appui à l'institutionnalisation et au renforcement de mécanismes nationaux de promotion du genre</p> <p>MFFAS, DEPG, : Assurer le leadership institutionnel et mobiliser des ressources pour contribuer à une prise en compte appropriée du genre dans les cadres et politiques nationales.</p> <p>MEMPD : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans la planification nationale</p> <p>MEF : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans la budgétisation nationale</p> <p>MINAGRI : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans le secteur de l'agriculture</p> <p>Ministère du Commerce : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans le secteur du commerce</p> <p>Ministère de la Fonction Publique :</p>	<p>les PNUD : 300/500 UNFPA : 1 000 /1000 UNIFEM : 1200 /0 BIT : 15/60</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budgets prévus par agence
		Sécurité des Nations Unies, Division genre (ONUCI, PNUD, UNIFEM, UNICEF)	Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les politiques et stratégies de la fonction publique	
	5.2 L'autonomisation et la prise de décision par les femmes est améliorée (UNFPA, PNUD, UNIFEM)	Sensibilisation, renforcement de la mobilisation communautaire et sociale (UNFPA, UNICEF, PNUD)	<p>Ministère de l'Enseignement Technique, Ministère de l'Enseignement supérieur, MEN : Veiller à l'intégration du genre dans leurs politiques et initiatives</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>UNFPA : 400/200 PNUD : 100/0 UNIFEM : 50/0</p>
	5.3 Les réponses nationales face aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, sont renforcées par de meilleures politiques, systèmes de protection, l'application effective des lois et l'amélioration des services offerts (PNUD, UNIFEM, UNICEF, UNFPA)	<p>Etudes-diagnostic, création et appui à la pérennisation de centres intégrés d'excellence pour la prise en charge des Violences Basées sur le Genre (mariages précoces, MGF, violences sexuelles, etc.) (UNFPA, PNUD, UNICEF, UNIFEM)</p> <p>Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre les VBG à partir de d'expériences pilotes (UNFPA, PNUD, UNICEF, UNIFEM)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des acteurs de la lutte contre le sida sur les directives «violences basées sur le genre et VIH » (ONUSIDA, UNFPA)</p>	<p>MSHP : s'impliquer dans la gestion des centres de lutte contre les VBG</p> <p>ONG et OSC de promotion des intérêts féminins, Communautés de base, ONG IFS, Association des notaires : Mobiliser les communautés, diffuser les expériences, participer à la prise en charge des victimes des VBG et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques pro-genre</p> <p>Communes : Assurer un environnement favorable, contribuer à la sensibilisation/ mobilisation des communautés, s'impliquer dans la gestion des centres de lutte contre les VBG</p> <p>Division genre ONUCI : formation en genre des différents acteurs pour la mise en œuvre de la Résolution 1325</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>UNFPA : 500/400 PNUD : 50/0 UNIFEM : 50/0 UNICEF : 100 /0 ONUSIDA: 50/0</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'UNDAF – GROUPE EFFET SSB

Priorités et Objectifs nationaux	Axe provisoire du DSRP : Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale
<p>OMD 2 : Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p> <p>OMD 3 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015</p> <p>OMD 4 : Réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p> <p>OMD 5 : Réduire de trois quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle</p> <p>OMD 6 : D'ici à 2015, stopper la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle</p> <p>OMD 7 : Réduire de moitié le pourcentage de la population sans accès à un approvisionnement en eau de boisson et à des services d'assainissement de base</p> <p><u>Effet de l'UNDAF</u> : D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées.</p> <p><u>Indicateur Effet UNDAF</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de mortalité infanto juvénile ▪ Taux de mortalité maternelle ▪ Taux de prévalence VIH SIDA ▪ Taux de prévalence des maladies hydriques ▪ Taux net de scolarisation ▪ Taux d'achèvement du cycle primaire 	

Effets des Programmes de Pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu/agence (en millier USD)
EDUCATION				
1. L'accès équitable des enfants d'âge préscolaire et scolaire (filles et garçons) à	1.1. L'offre d'éducation préscolaire et primaire est accrue (UNICEF, PAM, UNFPA, BIT)	Appui institutionnel ; Réhabilitation des écoles et latrines ; Appui aux centres d'éducation préscolaires communautaire et à l'éducation alternative (UNICEF, UNOPS) Plaidoyer pour une politique de prise en charge intégrée du jeune enfant (UNICEF)	MEN (DNC, DREN) : Gestion de la carte scolaire et des cantines ; mise en œuvre et coordination du plan UNGEI ; Opérationnalisation du comité interministériel d'alphabétisation ; Application des mesures et	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 3,300/18,500 UNOPS : voir UNICEF UNFPA: 2,000/1,500 PAM : 0/80 BIT : 40/200

l'éducation de base, est amélioré et un grand nombre d'enfants achèvent le cycle primaire		Appui a la construction de foyers améliorés dans les écoles à cantines soutenues (PAM) Appui institutionnel et matériel à l'éducation de base et la scolarisation des enfants victimes ou à hauts risques de traite ; Renforcement des structures éducatives de base (BIT)	règles relatives a la gratuite de l'école ; Assurer la formation continue des personnels Commission Nationale ; Révision des curricula ; Poursuivre la politique de distribution du matériel scolaire ; organisation des campagnes	
	1.2. Le nombre d'enfants bénéficiant d'une alimentation en milieu scolaire est accru (PNUD, PAM)	Distribution de repas journaliers aux enfants dans les écoles primaires soutenues (PAM)	MEN, METFP, MJS : Elaboration et mise en œuvre d'une politique d'éducation non-formelle	Ressources disponibles/mobilisables PAM : 10,000 /30,450
	1.3. Le Plan d'Action National d'éducation des filles est mis en œuvre (UNICEF, UNFPA)	Renforcement de la lutte contre les disparités de Genre en milieu scolaire par la lutte contre les stéréotypes dans les manuels scolaires, les déperditions scolaires, les grossesses en milieu scolaire (UNFPA) Renforcement du cadre institutionnel et du plaidoyer pour la visibilité du Réseau national pour l'éducation des filles (UNGEI) ; Mobilisation des ressources, Mise en œuvre des actions du plan stratégique (UNICEF)	MEN et MSHP : Mise en œuvre de la politique nationale de santé scolaire et universitaire MIFFAS : Implication dans la politique de développement du jeune enfant	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 300/1,700 UNFPA: 800/500
	1.4. Les communautés sont mobilisées pour le respect des droits des enfants à l'éducation, notamment pour les filles (UNICEF, UNFPA, BIT)	Plaidoyer pour la scolarisation de la petite fille avec l'appui des organisations féminines, les communautés de base, les structures syndicales et les associations de parents d'élèves dans les zones de faible scolarisation (UNICEF, UNFPA, BIT)	Collectivités décentralisées : Implication dans la gestion de la carte scolaire et dans les activités de la vie scolaire	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 150/850 BIT : 25/90 UNHCR : 110/0 UNFPA: 300/200
	1.5. L'alphabetisation des femmes est promue (UNICEF, UNFPA, UNESCO)	Renforcement des programmes d'alphabetisation des femmes (UNICEF) Renforcement des capacités nationales dans l'exécution des politiques d'alphabetisation (UNESCO)	Communautés à la base : participation a la vie scolaire ; mobilisation communautaire	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 180/1,000 UNFPA: 200/200 UNESCO : 25/0
	1.6. Le financement public pour la gratuite de l'école est accru (UNICEF)	Le plaidoyer pour la gratuité effective de l'école et le renforcement des capacités nationales pour la mobilisation des ressources (UNICEF)	Organisations syndicales et patronales : sensibilisation du monde du travail	Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 120/680
	1.7. Les capacités des personnels de l'éducation de base sont valorisées et renforcées (UNESCO, UNICEF, ONUSIDA)	Formation/recyclage des enseignants et des encadreurs (UNESCO) Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants bénévoles (UNICEF, ONUSIDA)		Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 300/1,700 UNESCO : 15/0 ONUSIDA : 50/0

	<p>1.8. L'éducation non formelle pour les adolescents est renforcée (UNICEF, UNESCO, ONUSIDA, BIT)</p>	<p>Education aux compétences de vie courante (CVC) et appui à l'éducation et participation des adolescents (UNICEF)</p> <p>Appui technique pour la prise en compte du VIH/sida aux activités extrascolaires (ONUSIDA)</p> <p>Appui a l'élaboration d'une politique nationale d'éducation non formelle (UNESCO)</p> <p>Appui à la réinsertion des enfants travailleurs par l'éducation non formelle et l'apprentissage (BIT)</p>	<p>ONG : Conditionnement et distribution des matériels</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 300/1,700 ONUSIDA : 0/100 UNESCO : 0/5 BIT : 15/80</p>
	<p>1.9. Les conditions pédagogiques et matérielles visant la qualité de l'éducation sont renforcées (UNICEF, UNESCO, ONUSIDA)</p>	<p>Appui à l'effort national pour la mise a disposition du matériel scolaire dans les écoles (kits scolaires, kits enseignants) (UNICEF)</p> <p>Appui à la révision des curricula et intégration des CVC (UNICEF, UNESCO)</p> <p>Appui technique pour la prise en compte du VIH/sida dans les curricula (ONUSIDA)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 1,050/5,950 UNESCO : 12/0 ONUSIDA : 0/100</p>
	<p>1.10. Un environnement scolaire adapté au développement de l'enfant est renforcé (UNICEF, ONUSIDA, PAM)</p>	<p>Appui a la construction et a l'entretien des latrines, points d'eau et à l'éducation à l'hygiène (UNICEF)</p> <p>Création de clubs extra-scolaires et consolidation du modèle école ami des enfants (UNICEF)</p> <p>Appui la réalisation d'étude d'impact du sida sur le secteur de l'éducation (ONUSIDA)</p> <p>Appui a la réhabilitation des cantines scolaires (PAM)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 600/3,400 PAM : 0/200 ONUSIDA : 0/50</p>
	<p>1.11. Le suivi sanitaire des enfants est amélioré (UNICEF, PAM)</p>	<p>Appui à l'organisation du déparasitage et à la supplémentation en vitamine A et visite médicale systématique ; (UNICEF, PAM)</p> <p>Equiper les écoles en boîte à pharmacie et renforcement des capacités des enseignants (UNICEF)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 500/1,700 PAM: 500/0</p>
<p>SANTE</p>				

2. L'offre et la demande en soins préventifs, promotionnels et curatifs sont renforcées	2.1. L'accès des femmes enceintes, femmes allaitantes et des enfants de moins de 5 ans, aux programmes de supplémentation nutritionnelle est amélioré (UNICEF, PAM)	Appui à la prise en charge de la malnutrition modérée des enfants de moins de 5 ans et prévention de la malnutrition maternelle distribution (PAM) Supplémentation en Vit A et fer folate (UNICEF)	MSHP : Mise en œuvre du programme de nutrition, du programme de 'survie de l'enfant », du programme de surveillance épidémiologique et de la feuille de route relative à la SR; Elaboration et mise en œuvre de programmes de prise en charge des maladies prévalentes, du programme PNN et du plan de contingence ; Réhabilitation équipement et le renforcement de l'approche districte ; Coordination et adoption des directives et de documents de politiques nationales de santé ; Renforcement de la politique des médicaments et des consommables ; Elaboration et mise en œuvre des directives en matière d'habilitation communautaire MJS : Elaboration et mise œuvre de la politique nationale de la jeunesse MEMPD : Coordination avec d'autres Ministères Collectivités décentralisées et communautés à la base : Appui technique et matériel ; Plaidoyer au profit de l'habilitation communautaire ;	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 200/50 PAM: 0/2,200
	2.2. L'offre et la qualité de services d'immunisation +SMN+, PCIME+, au niveau des structures sanitaires est améliorée à l'échelle (UNICEF, OMS)	Renforcement des capacités techniques et matérielles ainsi que plaidoyer en faveur du programme de survie de l'enfant et de son passage à l'échelle (UNICEF) Appui au renforcement des capacités du personnel de santé et fourniture d'outils de gestion des programmes (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 30,000/5,000 OMS : 700/200
	2.3. La qualité des documents politiques et des directives sanitaires est améliorée (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Appui au développement des politiques de santé (UNICEF, OMS) Appui pour l'intégration des aspects VIH dans les documents de politiques de santé (ONUSIDA)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 500/100 OMS : 1,000/1,000 ONUSIDA : 75/0
	2.4. Les districts sanitaires des zones CNO sont opérationnels (UNICEF, OMS)	Formation du personnel de santé et du système d'information sanitaire, (UNICEF, OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF 1,250/0 OMS : 1500/0 UNHCR : 30/0
	2.5. Les structures sanitaires sont mieux réhabilitées et équipées (UNICEF)	Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 2,500/1,400
	2.6. La gestion des médicaments et des intrants est améliorée à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (UNICEF, OMS)	Fourniture d'ARV, d'intrants et de matériels (réactifs pour le dépistage) (UNICEF) Renforcement des capacités en matière de réglementation et appui à la définition de la politique pharmaceutique nationale (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 7,000/0 OMS : 300/0
	2.7. L'habilitation communautaire (participation active et consciente) est renforcée (UNICEF, OMS)	Formation, plaidoyer et communication et appui matériel (UNICEF) Formation et plaidoyer (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/1,500 OMS : 0/100
	2.8. Le système d'Assurance Maladie « à vision	Appui à l'analyse et au recadrage afin de permettre l'instauration d'un système d'Assurance Maladie « à		Ressources disponibles/mobilisables

	universelle » est recadré (BIT)	vision universelle » pour l'économie urbaine et rurale, formelle et informelle (BIT)	<p>Constructions, réhabilitation et équipements des structures de la santé reproductive.</p> <p>Institution de formation : Révision des curricula pour le renforcement de la SR</p> <p>ONG : Appui matériel et technique ; Appui dans le système d'alerte précoce de recueil de l'information et dans la réponse aux urgences</p> <p>UE, BAD: Financement et équipement</p>	BIT : 60/100
	2.9. Le système de surveillance épidémiologique est amélioré (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Renforcement des capacités, développement de stratégies et politique de surveillance (OMS, ONUSIDA) Appui technique et matériel (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables OMS : 1,500/0 UNICEF : 50/0 ONUSIDA : 50/0
	2.10. La prise en charge des maladies prévalentes est améliorée (UNICEF, OMS)	Renforcement des capacités, définition de stratégies de prise en charge (OMS) Prise en charge des maladies de l'enfant (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/500 OMS : 0/300
	2.11. Les capacités de préparation des réponses aux urgences humanitaire sont renforcées (UNICEF, UNFPA, OMS)	Formation, appui à l'évaluation de la situation sanitaire, définition de normes et stratégies de prise en charge (OMS) Mise en œuvre des Principaux Engagement pour les Enfants en situation d'urgence (CCC) (UNICEF) Renforcement des capacités des acteurs à la planification, le suivi et évaluation des programmes de santé en situation de post-crise; Appui à la collecte, l'analyse des informations et des données nationales dans les situations d'urgence humanitaires (UNFPA)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,000/2,000 UNICEF : 500/200 OMS : 500/0
	2.12. Les capacités du Programme National de Nutrition (PNN) sont renforcées (PAM, UNICEF)	Appui au renforcement des capacités techniques et logistiques (UNICEF, PAM) Prévention et prise en charge de la malnutrition, suivi évaluation (PAM)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/1,000 PAM : 300/0
	2.13. Les services intégrés de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations (UNICEF, UNFPA, OMS)	Renforcement des capacités des infrastructures et des prestataires de santé, prise en charge des traitements, mobilisation communautaire (UNFPA) Equipement, renforcement des capacités techniques et matérielles. Amélioration de la référence contre référence (UNICEF) Equipement, renforcements des capacités techniques, définitions des stratégies (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 8,000/13,000 OMS : 3,000/0 UNICEF : 1,100/0
	2.14. Le cadre institutionnel légal réglementaire pour la mise en œuvre du	Appui à la mise en place de lois, politiques, programmes et systèmes de réglementations ; Sécurisation des produits SR ; Renforcement des capacités des		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,250/2,250

	programme national de santé de la reproduction (SR) est renforcé (UNFPA, UNICEF)	communautés et prestataires de santé en matière de SR (UNFPA) Renforcement des capacités techniques et matérielles, définition et appui dans l'élaboration des directives (UNICEF)		UNICEF : 0/2,000
	2.15. La demande et l'offre de services conviviaux en matière de SSR chez les adolescents et les jeunes sont accrues (UNFPA, OMS, UNICEF)	Appui à la mise en place de la politique nationale de la jeunesse ; Assistance aux jeunes déscolarisés et particulièrement aux filles (UNFPA) Renforcement des capacités des jeunes pour participer pleinement à la politique nationale de la jeunesse (UNFPA, OMS) Formation des jeunes (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,000/2,000 OMS : 1,500/0 UNICEF : 0/10
VIH				
3. L'offre de service de prévention et de prise en charge globale du VIH/SIDA est améliorée	3.1. Le cadre de coordination et la mobilisation des ressources de la riposte nationale au VIH/Sida est renforcé (UNICEF, OMS, ONUSIDA, PNUD)	Participation active à l'équipe conjointe, Renforcement de la riposte coordonnée de la PTME et PEC pédiatrique (UNICEF) Appui à l'opérationnalisation de la coordination de la réponse nationale au VIH/sida. Appui à l'intégration du VIH/sida et du genre dans les plans/programmes nationaux et locaux de développement (PNUD, ONUSIDA) Appui au renforcement du partenariat et à la coordination nationale au niveau central et décentralisé ; Renforcement de capacités des acteurs nationaux sur les aspects de planification, de coordination et de suivi-évaluation (Three ones) ; Stratégie de plaidoyer et mobilisation des ressources (ONUSIDA) Participation à la coordination dans le cadre du groupe thématique ONUSIDA et du groupe technique de travail (OMS)	MLS : Opérationnalisation et mise en œuvre effective de la coordination, de la décentralisation et du système de suivi-évaluation ; Mise en œuvre effective de la stratégie d'intensification de la prévention MJ et MLS : Mise en œuvre effective de la loi sur VIH Réseaux d'ONG : Opérationnalisation	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 0/100 ONUSIDA : 300/0 OMS : 200/0 PNUD : 200/0 UNFPA : 500/0
	3.2. Les capacités en suivi évaluation des structures gouvernementales sont	Contribution pour le développement de politique et stratégies (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 100/0

	renforcées en vue d'améliorer la réponse nationale (UNICEF, ONUSIDA)	Appui à la réalisation de la revue des dépenses publiques nationales sur le sida ; Appui à la réalisation d'études d'impact du sida au niveau du secteur de la santé, Appui à la mise à jour des cibles de l'accès universel et de leur appropriation (ONUSIDA)		ONUSIDA : 50/900
	3.3. Un nouveau plan stratégique national de lutte contre le SIDA 2011-2015 est élaboré sur la base d'une analyse de situation et de la réponse nationale au VIH (ONUSIDA)	Appui à l'élaboration du plan stratégiques et des plans opérationnels consécutifs (ONUSIDA)		Ressources disponibles/mobilisables ONUSIDA : 50/150
	3.4. Les services de prévention sont accessibles aux femmes en âge de procréer, aux jeunes et aux autres populations vulnérables (UNICEF, ONUSIDA, OMS, UNFPA)	Renforcement de la PTME et de la prévention chez les jeunes, Plaidoyer, CCC, renforcement des capacités, équipement des centres de santé, CDV et centre de santé pour jeunes (UNICEF) Appui au renforcement des capacités des acteurs à l'élaboration, l'appropriation et la mise en œuvre du plan d'intensification de la prévention ; Appui à la coordination (ONUSIDA) Appui à la mise en œuvre du plan de prévention 2008-2009 (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 3,000/0 ONUSIDA : 0/350 OMS : 0/1,500 UNFPA : 2,750/4,000
	3.5. Les PIAVIH bénéficient d'une prise en charge globale de qualité (nutritionnelle, psycho sociale, médicale y compris le traitement par les ARV). (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Appui technique a la prise en charge du des personnes affectées et infectées par le VIH (ONUSIDA) Prise en charge des OEV EC des OEV (UNICEF) Appui au renforcement des capacités du personnel de santé et membres d'ONG à la prise en charge globale (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables PAM: 15,350 UNICEF : 2,000/0 OMS : 200/0 ONUSIDA : 0/75
	3.6. La stratégie de protection des droits des personnes infectées ou affectées par le VIH/Sida est développée (UNICEF, ONUSIDA, PNUD)	Protection des droits de l'enfant affectés par le VIH (UNICEF) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de lois sur la protection des PVVIH contre la stigmatisation et la discrimination (ONUSIDA) Appui au renforcement des capacités des responsables nationaux chargés d'appliquer les lois sur la protection		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 2,000/0 PNUD : 100/0 ONUSIDA : 0/50

		des PVVIH contre la stigmatisation et la discrimination (ONUSIDA et UNICEF)		
		Appui à la mise en place des mécanismes de protection des droits des personnes infectées par le VIH/sida (PNUD)		
	3.7. Les capacités de préparation et de mise en œuvre des réponses aux urgences humanitaires sont renforcées dans le domaine de la lutte contre le sida (ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, OMS)	Appui à la réinsertion et la réintégration communautaire au sein des populations vulnérables notamment les ex-combattants et leurs communautés d'accueil (ONUSIDA)		Ressources disponibles/mobilisables ONUSIDA : 0/100 UNICEF, UNFPA, OMS (voir santé 2.10)
EAU, L'HYGIENE, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE				
4. L'accès durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement et à l'hygiène et aux services énergétiques est amélioré pour les populations en particulier les enfants et les femmes	4.1. L'offre de service en eau potable est améliorée (PNUD, UNICEF)	Renforcement de la capacité de production des centres et extension des réseaux de distribution de l'eau ; Réhabilitation des équipements hydrauliques ; Création de nouveaux points d'eau modernes (UNICEF)	Ministère des Infrastructures Economiques : Elaboration et mise en oeuvre de la politique nationale d'approvisionnement en eau potable MSHP : Elaboration et mise en oeuvre de la politique nationale d'hygiène et de la politique de la santé et de l'hygiène en milieu communautaire, scolaire et sanitaire SODECI : Approvisionnement en eau potable en milieu urbain MCU : Elaboration et mise en oeuvre de la politique nationale d'assainissement MI : Définition de la	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 2,500/2,500 PNUD : 2,700/0
	4.2. L'offre et la qualité de service en infrastructures d'assainissement sont accrues (UNICEF, PNUD)	Renforcement des capacités des prestataires de service et au contrôle de la qualité de service (UNICEF, PNUD)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 3,000/0 PNUD : 0/2,000
	4.3. L'offre de service en ressources énergétiques de base est améliorée (UNICEF, PNUD)	Plaidoyer pour l'électrification des écoles primaires en milieu rurale (UNICEF) Renforcement de l'accès aux services énergétiques de qualité (PNUD)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 25 PNUD : 400
	4.4. Les capacités technique et matérielle des institutions partenaires sont renforcées en matière de gestion des infrastructures d'hydraulique, d'assainissement et des déchets solides, biomédicaux et infectieux	Renforcement des capacités du personnel, Appui au redéploiement des services de l'eau, hygiène et assainissement, Développement de technologies innovantes et à moindre coût (UNICEF) Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'offre et de gestion des infrastructures en eau potable (PNUD)		Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 500/0 PNUD: 300/0

	(UNICEF, PNUD)		politique de l'hygiène en milieu urbain, et périurbain	
	4.5. Les informations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène sont accessibles à toutes les couches sociales de la population (UNICEF)	Conception, production et diffusion des messages d'IEC / CCC, sensibilisation des populations (UNICEF)	MME, Secteur privé: Production et distribution de l'énergie électrique	Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 0/1,000
	4.6 La réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est opérée et les mécanismes de gestion efficace et efficiente sont mis en œuvre (UNICEF)	Appui à la réforme, l'élaboration et mise en œuvre des politiques du secteur (UNICEF)	Collectivités décentralisées ; ONG, Société civile: mise en œuvre	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 0/100
PROTECTION				
5. Les populations les plus vulnérables notamment les enfants et les femmes bénéficient d'une protection renforcée contre tout type d'abus, exploitation et violence	5.1. La population est sensibilisée sur les risques liés aux abus, exploitations et violences (UNICEF, BIT, UNFPA, ONUSIDA)	Renforcement des capacités des partenaires en matière de mobilisation sociale, Soutien aux activités de sensibilisation (UNICEF, UNFPA, BIT) Intégrer la lutte contre le VIH dans les plans de contingence en situation humanitaire (ONUSIDA) Apporter un appui à la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants (BIT)	MFFAS, MSHP, MEFP, MJ : Coordination et d'exécution ONG locales et internationales : Rôle d'exécution et de plaidoyer	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 435/1,700 UNFPA: 300/200 ONUSIDA : 0/75 BIT : 0/100
	5.2. Les victimes d'abus, exploitations et violences reçoivent une prise en charge intégrée (médicale, nutritionnelle, psychosociale, judiciaire et socio professionnelle) (UNICEF, UNFPA, PAM, UNHCR, BIT)	Renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en charge des victimes, Appui aux structures de PEC (UNICEF, UNFPA, BIT) Appui a la réinsertion des victimes des exploitations et violence par une assistance alimentaire dans les centres de formation professionnelle (PAM) Appui aux structures de prise en charge des victimes (UNHCR) Appui à la réinsertion des enfants victimes et à hauts risques de traite (BIT)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 720/2,800 UNFPA: 1,500/1,500 PAM : 0/4,250 BIT : 30/150 UNHCR : 70/0

	5.3. Des lois et politiques sociales en faveur des populations les plus vulnérables ainsi que les systèmes de protection contre les violences basées sur le genre sont adoptées (UNICEF, UNFPA, BIT, UNIFEM, PNUD)	Plaidoyer et appui technique pour l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de protection des enfants et des femmes, Etudes-diagnostic, création et appui à la pérennisation de centres intégrés d'excellence pour la prise en charge des Violences basées sur le genre ; Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre les VBG à partir de pilotes (UNICEF, UNFPA, UNIFEM, PNUD, BIT)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 540/340 UNFPA: 1,000/800 UNIFEM : 50/0 PNUD : 50/0 BIT : 5/30
--	--	---	--	--

Mécanismes de coordination :
Nous distinguons deux niveaux:
-Niveau intra UN: ce sera au sein du groupe effet SSB qui est divisé en 5 sous-groupes selon les secteurs : éducation, santé, VIH/SIDA, eau et assainissement et protection. Un point focal coordonnera les contributions des différents sous-groupes et créera le lien avec le Comité de Programme. Quand il s'avère opportun, des programmes conjoints seront développés.
-Niveau partenaire: les réunions périodiques avec le ministère du Plan et les groupes sectoriels élargis pour les ministères techniques

MATRICE DES RESULTATS DE L'UNDAF - EFFET ECONOMIE

<u>Priorités et objectifs nationaux</u>	Axes provisoires du DSRP : Axe 2 : Assainissement du cadre macroéconomique Axe 3 : Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance
OMD 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement <u>Effet UNDAF :</u> D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées <u>Indicateur Effet UNDAF :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de chômage ▪ Pourcentage de ménage en insécurité alimentaire 	

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
1. Les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées	1.1. La gestion des ressources publiques est améliorée à travers l'appui à l'alignement des budgets annuels et pluriannuels sur les besoins nécessaires pour l'atteinte des OMD 1 et 8 (PNUD, ONUSIDA)	Appui à la formulation de politiques de développement et de renforcement des capacités du Gouvernement, des collectivités locales, décentralisées, déconcentrées et de la société civile sur la Gouvernance (PNUD) Appui en matière de lutte contre le sida à travers la mise en place de l'outil d'harmonisation et d'alignement (ONUSIDA)	MEMPD: Impulse et Coordonne les politiques de réduction de la pauvreté, de croissance économique et de développement MEF: Définie et met en œuvre la politique économique et financière de l'État	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 150 /250 ONUSIDA : 100/0
	1.2. Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques de croissance économique et de réduction de la pauvreté intégrant la dimension genre, enfant et les questions de population y	Sensibilisation et renforcement de capacité des ministères techniques des collectivités locales, décentralisées, déconcentrées, des parlementaires et société civiles à la budgétisation sensible au genre (UNIFEM) Appui au renforcement des structures nationales, décentralisées, déconcentrées et locales pour la formulation de stratégies de réduction de la pauvreté basée sur les OMDs (PNUD)	MC : Définie et met en œuvre la politique commerciale de l'État MIPSP : Définie la politique de développement Industriel de l'État, élabore et promeut des programmes en matière de promotion du secteur privé	Ressources ordinaires/mobilisables UNIFEM : 200/100 PNUD : 200/250 UNICEF : 60/40 ONUSIDA : 100/0

METFP : Définie et met en

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	compris le VIH (UNIFEM, PNUD, ONUSIDA)	Renforcement de capacités nationales et locales pour l'intégration de la dimension genre, enfant (UNICEF) Renforcement des capacités des partenaires au mainstreaming du VIH et du genre dans les instruments nationaux de planification et de budgétisation (ONUSIDA)	œuvre la politique de l'État en matière d'enseignement technique et professionnel MI : Définie et met en œuvre la politique de l'état en matière de décentralisation et de sécuritaire intérieure	
	1.3. Un cadre institutionnel d'appui à la budgétisation sensible au genre est mis en place (UNIFEM, PNUD, UNICEF)	Mise en place d'un dispositif de concertation et d'appui à la budgétisation sensible au genre (UNIFEM) Appui à la sensibilisation sur le Genre (PNUD) Appui aux analyses budgétaires tenant compte des droits des enfants et des femmes (UNICEF)	MFFAS : Définie, coordonne et met en œuvre la politique en matière de famille et de promotion de l'égalité de genre MJDH : Met en œuvre et suit la politique de l'État en matière de justice et de droit de l'homme	Ressources ordinaires/mobilisables UNIFEM : 100/ 50 PNUD : 50/75 UNICEF : 100/50
	1.4. Les partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche, le secteur privé sous-régional et national sont renforcés pour l'appui à la mise en œuvre des plans cadre de développement (PNUD, UNFPA)	Appui à la formulation de stratégies de partenariat en direction des OSC, du secteur privé sous régional et national (PNUD) Appui à la création d'un centre de recherche pluridisciplinaire en population et développement (UNFPA)	UE, FM, FMI, BAD, CNR : Contribuer au financement et apportent une expertise technique CS : Assure l'appui technique au secteur privé et facilite sa participation au processus	Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 300/100 UNFPA : 1,000/1,000
	1.5. Les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre, suivi/ évaluation et développement de base de données sont renforcées : (PNUD, UNFPA, UNIFEM)	Introduction de modules genre dans les programmes de formation de l'ENSEA (UNIFEM, PNUD) Appui à la réalisation des analyses des données et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de suivi et évaluation (UNFPA) Renforcement des capacités nationales sur l'identification et l'analyse des questions émergentes et leur intégration dans les plans et programmes de développement (UNFPA) Renforcement des capacités nationales en matière	Professionnelles et Faitières : Assure la participation des organisations professionnelles et corporatistes OSC : Assure la participation des groupes sociaux, la prise en compte des aspirations des populations et le contrôle citoyen CD : contribue à mettre en œuvre les pratiques de bonne gouvernance au niveau local	Ressources ordinaires/ mobilisables UNIFEM : 96/54 PNUD : 100/100 UNFPA : 3,000/5,000 BIT : 30/100

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
		de production, analyse et dissémination des statistiques du travail (BIT)	Secteur privé : contribue à la mise en œuvre des programmes	
	1.6. Un programme national de sécurité alimentaire est élaboré et mis en œuvre (PAM, FAO)	Appui financier au Gouvernement et appui à la mobilisation de ressources (FAO)		Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/50 FAO : 500/3,000
	1.7. Une meilleure connaissance de l'impact du VIH /Sida en milieu rural (agropastorale) en vue d'orienter les politiques de développement rural est assurée (ONUSIDA)	Conduite d'une étude d'impact du VIH sur le milieu agricole rural (ONUSIDA)		Ressources ordinaires/mobilisables ONUSIDA : 30/20 FAO : 20/0
	1.8. Les capacités nationales en matière de politiques et stratégies de sécurité alimentaire, d'établissement des systèmes de dissémination de l'information dans le domaine alimentaire sont renforcées (PAM, FAO)	Formation des acteurs du gouvernement et des ONG à l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (PAM) Formations au suivi de la Sécurité Alimentaire et aux méthodologies d'alerte précoce (FAO)		Ressources ordinaires/mobilisables PAM: 0/70 FAO : 15/0
	1.9. Un système d'alerte précoce de crise alimentaire est mis en place de manière durable (PAM, FAO, PNUD)	Mise en place d'une unité de suivi et d'évaluation des tendances du niveau de sécurité alimentaire (PAM, PNUD) Soutien au MINAGRI dans la création d'un Comité interministériel d'alerte précoce, étude sur le suivi de la sécurité alimentaire (FAO)		Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/500 FAO : 10/100 PNUD : 50/50
2. Les activités du secteur privé sont redynamisées pour la relance économique	2.1. La politique industrielle de court et moyen terme basée sur la valorisation et la transformation des ressources existantes est développée et mise en œuvre (PNUD, ONUDI)	L'appui à l'élaboration d'un document stratégique de développement industriel de moyen et long terme. Aussi, un appui sera donné au gouvernement dans la mise en œuvre des actions et manœuvres de la politique industrielle (ONUDI) Appui dans le cadre de la valorisation des ressources dans le cadre de l'agro industrie (PNUD)	MIPARH : Définie et met en œuvre la politique de l'État en matière de gestion des ressources animales et halieutique et en assure le suivi sanitaire	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 100/250 ONUDI : 700/0

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	2.2 les capacités des institutions de régulation (contrôle, normalisation et métrologie) sont renforcées (ONUDI)	la promotion de la qualité et la normalisation par le renforcement des capacités opérationnelles des structures de régulations (ONUDI)	CC: Assure l'appui technique au milieu rural dans la conduite des programmes	Ressources ordinaires/mobilisables ONUDI:7,870/0
	2.3. Les capacités des PME/ PMI sont renforcées afin d'améliorer leur compétitivité (ONUDI, PNUD).	Appui à la formulation de politique et de stratégie dans aux PME/PMI (PNUD) un programme de restructuration et de mise à niveau de l'industrie notamment au niveau des PMI/PME (ONUDI)	OSC: Contribue à l'encadrement, l'expression des besoins sociaux des populations et joue un rôle d'alerte auprès des autorités	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/250 ONUDI: 676/0
	2.4 Meilleure connaissance de l'impact du sida sur le secteur privé pour une meilleure orientation des politiques et stratégies du secteur (ONUSIDA)	Appui à la réalisation d'études d'impact du sida sur le secteur privé (ONUSIDA)	CD: Contribue à l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre au niveau local Donateur et partenaire au développement UE, BM, FMI, BAD : Contribuer au financement et apportent une expertise technique	Ressources ordinaires/mobilisables ONUSIDA : 50/0
Les mécanismes de création d'emploi particulièrement en faveur des jeunes, femmes, des communautés et des personnes déplacées internes sont mis en place	3.1. Une stratégie de développement rural impliquant les jeunes et les femmes et générant des emplois et des revenus additionnels est élaborée et mise en œuvre (PNUD)	Soutien aux collectivités décentralisées pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement rural impliquant les jeunes et les femmes (PNUD)	MRR : met en œuvre la de l'État en matière de Reconstruction et de réinsertion OP: Assure la participation des organisations professionnelles et corporatistes	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/250
	3.2. Les groupes vulnérables en particulier les femmes, les jeunes et les déplacés sont mieux formes pour s'insérer économiquement (UNIFEM, FAO, BIT, PNUD, UNFPA)	Renforcement de capacités des femmes en vue de leur insertion dans la vie économique (UNIFEM) Appui à la création des centres d'études, de communication, d'arts et d'animation culturelle pour les jeunes (UNFPA) Définition des curricula pour les jeunes ; Appui et renforcement des capacités des communautés locales et des couches les plus vulnérables (ONUDI, BIT) « Chantiers-écoles » pour la promotion des HIMO	OSC: Assure la participation des groupes cibles	Ressources ordinaires/ mobilisables UNFPA : 2,000/1,400 UNIFEM : 50/50 BIT : 30/750 FAO : 100/100 ONUDI : 1,250/0

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
		dans les programmes de reconstruction et de développement des infrastructures (BIT) Appui à l'amélioration sanitaire du bétail (FAO)		
	3.3. Les communautés locales, les groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes ont un meilleur accès aux services financier (PNUD, BIT).	Appui aux activités des groupes cibles concernés (PNUD) Promotion du micro financement et appui à l'accès aux micro- crédits pour les groupes cibles (BIT)		Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 500/250 BIT : 20/100
	3.4 Les activités entrepreneuriales, génératrices de revenus et d'emplois au profit des jeunes, des femmes et des communautés défavorisées sont créées (UNIFEM, PNUD, BIT, ONUDI, PAM, UNFPA)	Formation des femmes en entrepreneuriat; Constitution et publication de documentation sur les bonnes pratiques en matière d'entrepreneuriat féminin (UNIFEM) Instauration de la caravane de l'entrepreneuriat (ONUDI, BIT) Des activités génératrices de revenus et des opportunités d'emploi sont offertes aux groupes vulnérables et aux jeunes (PNUD, PAM, UNFPA)		Ressources ordinaires/mobilisables UNIFEM : 50/100 PNUD : 910/500 ONUDI: 35/35 PAM : 58/0 BIT : 35/400 UNFPA: 1,000/2,100
4. Les ménages les plus vulnérables ont un accès à une alimentation disponible et de qualité	4.1. Les ménages vulnérables ont un accès accru à des semences et autres intrants de qualité ainsi qu'aux conseils agricoles efficients (PAM, FAO, PNUD).	Distribution de vivres aux ménages bénéficiaires des programmes de semences (PAM, PNUD) Programme de multiplication de semences de qualité – Distribution semences et outils (FAO, PNUD)	MINAGRI : Définie et met en œuvre la politique agricole de l'Etat MSVG : définie et met en œuvre la politique de prise en charge des victimes de la guerre OSC : Encadrement des besoins sociaux des populations ; joue un rôle d'alerte auprès des autorités	Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/2,424 FAO : 1,500/5,000 PNUD : 300/250
	4.2. Les pertes post-récoltes sont réduites (PAM, PNUD)	Distributions de vivres pour la réhabilitation des infrastructures économiques (piste, ponceaux, habitation) (PAM, PNUD)		Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/1,212 PNUD : 50/250

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	4.3. Les ménages vulnérables sont formés à l'apprentissage de métiers, à la transformation de produits alimentaires, à l'alphabétisation et appui à la création d'activités génératrices de revenu dans le domaine agricole (PAM, FAO, UNICEF, PNUD)	Distribution de vivres aux bénéficiaires apprenant les métiers et la transformation des produits alimentaires (PAM, PNUD) Appui au développement d'AGR (FAO, PNUD) Appui aux institutions de formation et d'éducation et aux groupements féminins (UNICEF)	CD: Elaboration des politiques et leur mise en œuvre au niveau local UE, BM, FMI, BAD : Contribuer au financement et apportent une expertise technique	Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/4,242 FAO : 50/750 PNUD : 500/250 UNICEF : 1,000/2,000

Mécanisme de coordination et modalité de mise en œuvre : La coordination se fera à travers un mécanisme de concertation régulière entre, d'une part les Agences SNU et d'autre part, entre les Agences SNU et les Partenaires.

Pour réussir les interventions dans le domaine de la relance économique et de la réduction de la pauvreté, la stratégie et la modalité de mise en œuvre se feront de façon participative avec l'implication des Partenaires et les Agences SNU au niveau local et décentralisé, entre autre à travers les programmes conjoints. Ceci se fera dans une approche intégrée et graduelle, tenant compte de la complémentarité d'action, avec un accent particulier sur les synergies.

Sur la base de la matrice suivi-évaluation, les Agences SNU et les Partenaires s'engagent à fournir les données nécessaires permettant de vérifier l'atteinte des objectifs prédéfinis.

MATRICE DE RESULTATS DE L'UNDAF – EFFET ENVIRONNEMENT

Priorité et objectifs nationaux	Axe provisoire du DSRP : Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale
OMD 7 : Assurer un environnement durable Effet UNDAF : D'ici 2013, les ressources en eaux, forestières, et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée Indicateur Effet UNDAF : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réduction des tendances à la dégradation des ressources forestières et environnementales ▪ Proportion de la superficie du couvert forestier national 	

Effets des Programmes de Pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
1. Les politiques, mécanismes, et instruments juridiques adaptés à une gestion durable de l'environnement, du cadre de vie urbain, de la forêt et des ressources en eau sont élaborés/révisés et mis en œuvre	1.1. Les capacités techniques des institutions nationales sont renforcées pour l'élaboration, de façon participative, des politiques, plans stratégiques et instruments juridiques (politiques forêt, eau, environnement ; cadre de vie urbain; différents plans stratégiques, lois et textes d'application) (FAO, PNUD, PNUE)	Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la formulation des politiques et des instruments réglementaires (FAO, PNUD, PNUE) Appui technique et financier à la formulation des politiques et textes réglementaires (FAO, PNUD, PNUE)	MINEEF : Leadership dans la rédaction des documents de politiques et des instruments juridiques et la mise en place des mécanismes MEMPD : Assure la cohérence entre les politiques élaborés et le DSRP et la vision de développement national et participe à l'élaboration des documents	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/200 FAO : 200/0 PNUE : 700/0
	1.2. Le gouvernement, les institutions nationales et les collectivités décentralisées sont sensibilisés à l'importance de la prise en compte des questions environnementales et agissent de manière concertée. (FAO, PNUD, PNUE)	Appui au MINEEF pour la sensibilisation du Gouvernement, des institutions nationales, et des collectivités décentralisées. (FAO, PNUD, PNUE)	MINAGRI, MIPARH, MI, MVSU, SODEXAM/DMN : Élaboration des politiques et des instruments juridiques	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/200 FAO : 25/0 PNUE : 300/0

	1.3. Les capacités techniques et opérationnelles des institutions nationales sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi effectif et efficace des politiques et textes réglementaires. (PNUD, FAO, PNUE)	Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la mise en œuvre des textes et pour la mise en place d'instruments de suivi (FAO, PNUD, PNUE)		Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/500 FAO : 250/0 PNUE : 500/0
2. L'implication de tous les acteurs de la société (secteur privé, communautés locales) contribue à une gestion durable de l'environnement.	2.1. Le partenariat secteur privé-secteur public est renforcé en vue d'une gestion durable de l'environnement. (FAO, PNUD)	Appui technique et facilitation du processus de renforcement du partenariat entre secteur privé et secteur public (FAO, PNUD)	MINEEF, MVSU : Animation des plate-formes de discussion entre acteurs	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 100/ 150 FAO : 50/0
	2.2. Des mécanismes de gestion communautaire de l'environnement sont mis en place et opérationnels. (FAO, PNUD)	Appui à la mise en place des mécanismes de gestion communautaires (FAO, PNUD)	CD : Participent aux processus de discussion et mobilisent les communautés locales	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/200 FAO : 150/0
	2.3. Les populations sont sensibilisées et leurs capacités renforcées pour mieux assumer leur participation à la protection et à la gestion durable de l'environnement. (FAO, PNUD, UNICEF, OMS, UNESCO)	Appui à la sensibilisation et au renforcement des capacités des populations pour une gestion durable des réserves de biosphères (FAO, PNUD, UNESCO, OMS, UNICEF)	Structures d'encadrement des populations, SODEXAM/DMN : Sensibilisation et à la formation des communautés locales Chambre de Commerce et de l'Industrie : Sensibilisation et à l'implication du secteur privé dans le processus d'élaboration des politiques	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 100/400 FAO : 50/0 UNESCO : 15/0 OMS : 7/0 UNICEF : 50/0
	2.4. Des activités génératrices de revenus (mesures riveraines) contribuent à une meilleure protection des forêts classées, des parcs nationaux et réserves. (FAO, PNUD, UNESCO)	Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de développement durable au profit des populations riveraines ou infiltrées, visant à la préservation des aires protégées (FAO/PNUD) Appui à la préservation et à la promotion des réserves de biosphères (UNESCO)	BAD/FAE, WETLANDS International, CEDEAO, UE, BM : Financement et expertise technique	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/500 FAO : 100/0 UNESCO : 15/0
3. La biotechnologie, les changements climatiques et les risques naturels et technologiques sont mieux appréhendés par le	3.1. Des dispositifs d'évaluation des risques associés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques sont mis en place par les institutions nationales et les communautés locales et fonctionnent de manière effective. (FAO, PNUD, OMS, UNESCO)	Appui à la mise en place des dispositifs d'évaluation des risques et appui au renforcement de capacités (FAO, PNUD) Appui au renforcement des capacités et à la mise en place des outils de prévention et de gestion de risques climatiques (UNESCO) Information et sensibilisation des enfants et des femmes aux risques (UNICEF)	MINEEF, MI : Met en place des mécanismes d'alerte précoces et élabore des plans d'adaptation aux risques liés aux Changements climatiques et la biotechnologie CD : Participent à la réponse au niveau local d'adaptation aux changements climatiques	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 500/500 FAO : 300/0 OMS : 25/0 UNESCO : 20/0 UNICEF : 25/0
	3.2. Les plans d'adaptation et d'atténuation des risques liés à la	Appui à l'élaboration des plans à travers le renforcement des capacités (FAO, PNUD)	Structures d'encadrement des populations : Sensibilisation et	Ressources ordinaires/mobilisables

Gouvernement, la société civile et les communautés locales.	biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques sont élaborés et opérationnels. (FAO, PNUD)		formation des communautés locales	PNUD : 400/0 FAO : 25/0
	3.3. Les systèmes d'alerte précoce et des plans de contingence nationaux sont mis en place et sont opérationnels. (FAO, PNUD)	Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la mise en place et l'opérationnalisation des systèmes de veille, d'alerte précoce et des plans de contingence (FAO, PNUD)	Chambre de Commerce et de l'Industrie : Sensibilisation et à l'implication du secteur privé dans la réponse nationale face aux changements climatiques et au financement des activités	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/500 FAO : 150/0
	3.4. Les populations sont sensibilisées aux risques liés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques. (FAO, PNUD, UNESCO)	3.4. Appui à la sensibilisation des populations (FAO, PNUD, UNESCO)	Société civile : Contribuent au renforcement des capacités BAD/FAE, WETLANDS International, UCRE/CEDEAO, BM : Financement et expertise technique Instituts de recherche (CNRA, Universités...), SODEXAM/DMN : Apportent des informations actualisés sur la question une expertise dans l'élaboration de la réponse nationale	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/300 FAO : 100/0 UNESCO : 10/0

Mécanismes de coordination : Les agences concernées réaliseront de façon concertée les interventions pour atteindre l'effet en fonction de leurs mandats respectifs. La coordination de la mise en oeuvre et du suivi se réalisera en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ainsi que les autres acteurs du secteur. A cet effet, un groupe de travail sur le leadership du PNUD et de la FAO se réunira périodiquement. Les programmes conjoints seront développés dans le cadre du renforcement de capacités et des questions émergentes (biotechnologie, changements climatiques, etc.)